

UVSQ

université PARIS-SA

FORMATION EN STAGE : RÈGLES D'OR

Vos règles d'or pendant les stages



» Sois **ponctuel et assidu** tout au long de ton stage. **Toute absence doit être justifiée** auprès de la cheffe ou du chef de service. Toute absence non justifiée peut entraîner l'invalidation du stage et donc le redoublement.

- » Respecte scrupuleusement le **secret médical**, comme tout professionnel de santé.
- » Sois à l'écoute des malades et respecte les **aspects éthiques et relationnels** de la pratique médicale.
- » Adopte une **tenue correcte**, porte ton **badge** et **présente-toi** aux patients en déclinant ta qualité et tes responsabilités.
- » **Participe activement** aux activités de l'équipe soignante, y compris la gestion des dossiers et la prise en charge des patients.
- » Participe à l'**évaluation** de ton stage via l'application **DIOSEL** et assure-toi de rencontrer le **référent pédagogique** pour l'évaluation finale.

 Voir le **règlement complet** des stages et gardes